

# L' Huveaune

| Présentation | Géologie | Hydrogéologie | Morphologie | Hydrologie | Faune | Flore | Qualité | Usages | Risques | Gestion enjeux | A découvrir ! | Glossaire\* |

## Une rivière parfois mal aimée mais surtout mal connue

### Le saviez-vous ?

- Les sédiments et alluvions de l'Huveaune et du Merlançon ont doté les plaines d'une bonne qualité agronomique. En 2009, la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône a recensé 1 500 hectares de terres à potentiel agricole. Cependant, 40 % sont peu, voire pas, valorisées. En effet, de nombreuses terres nourricières ont été consacrées à l'urbanisation, mitées par des constructions, ont fait l'objet de rétention ou de spéculation foncière. Le choix retenu dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (pièce constitutive du SCoT Pays d'Aubagne et de l'Étoile et de Gréasque) est donc de sanctuariser des terres nourricières pour permettre le développement de l'agriculture périurbaine, et d'encadrer les constructions nécessaires aux exploitations agricoles.

L'Huveaune a permis le développement d'une activité industrielle, agricole et maraîchère. Aujourd'hui, les ressources locales sont sollicitées pour les différents usages mais ne couvrent qu'une très faible fraction des besoins, qui sont quasiment entièrement couverts par les transferts depuis le système Durance-Verdon. Les principaux besoins sont liés à l'**alimentation en eau potable** (AEP), qui concerne non seulement les usages domestiques mais également collectifs et socio-économiques. L'AEP utilise 1 27 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an, dont 4 % proviennent des eaux souterraines, 1 % de l'eau de nappe réalimentée, 1 % de la Société du Canal de Provence, la quasi-totalité, 94 % provenant du Canal de Marseille. L'**irrigation** (18 millions de m<sup>3</sup>, 5 % en ressources locales et 95 % en ressource Durance-Verdon) est principalement destinée au maraîchage et assurée presque exclusivement via des réseaux sous pression. L'activité agricole reste dynamique et stable, malgré la pression foncière importante qui constitue le premier obstacle à son développement. Elle résiste efficacement grâce à une politique de soutien volontariste basée sur les circuits courts, vente à la ferme, agriculture raisonnée, ou bio. D'ailleurs, les besoins agricoles pourraient augmenter du fait du changement climatique, et cela impliquera certainement de diversifier les cultures et de choisir des variétés plus robustes.

En ce qui concerne les **industries**, sur les 4 millions de m<sup>3</sup> qui leurs sont destinées, 100 % proviennent des ressources souterraines. L'Huveaune et ses affluents jouent surtout un rôle de récepteur direct d'effluents de ces activités. Trois industries émettrices ont été recensées sur le territoire : Arkema (Chimie et parachimie), brasseries Heineken (Agro-alimentaire et boissons), Carlo Erba Réactifs (Chimie et parachimie). Les autres ICPE (installations classées pour la protection de l'environnement) soumises à autorisation qui présentent des rejets d'effluents liquides disposent de leurs propres stations de traitement ou sont directement raccordées aux systèmes d'assainissement.

Quatre stations d'épuration sur le bassin versant de l'Huveaune se chargent de l'**assainissement** : celle du plan d'Aups (1 500 Equivalent Habitants), celle d'Auriol-Saint-Zacharie (10 000 Equivalent Habitants), située sur la commune d'Auriol et dont le rejet se fait dans l'Huveaune, et celle de Cuges-les-Pins (3 000 Equivalent Habitants), qui rejette les effluents traités par infiltration. Enfin, l'ensemble des eaux usées collectées sur les communes de la Penne-sur-Huveaune, d'Aubagne, de Roquevaire, de la Destrousse, de Peypin, de la Bouilladisse, de Saint-Savoumin, de Belcodène et de Cadolive arrivent sur l'ovoïde principal de la Penne-sur-Huveaune où il rejoint le réseau assainissement de la ville de Marseille pour être traité par la station d'épuration Géolide de Marseille Provence Métropole (MPM). Celle-ci représente une capacité de traitement de 1 860 000 EH (équivalent habitants).

Les données collectées ne permettent pas de conclure sur les interactions entre les installations en place et leurs éventuels impacts sur le milieu. Même si à ce jour aucun document n'a été fourni qui permet d'avoir une vision globale sur ce mode d'assainissement, des dysfonctionnements avérés ou suspectés sont signalés (nuisances olfactives, plaintes, rejets directs sans installation d'assainissement non collectif, puits perdus etc.).



> Station d'épuration Auriol-Saint-Zacharie  
(source : Communauté agglomération Pays Aubagne et Étoile)

# L' Huveaune

| Présentation | Géologie | Hydrogéologie | Morphologie | Hydrologie | Faune | Flore | Qualité | Usages | Risques | Gestion enjeux | A découvrir ! | Glossaire\* |

## Une rivière parfois mal aimée mais surtout mal connue

L'Huveaune fait partie de la vie quotidienne des habitants, mais bénéficie aujourd'hui d'une image contrastée, notamment de la Penne-sur-Huveaune à l'embouchure. Cette partie est la plus urbanisée du fleuve, c'est aussi sur ce secteur que de nombreuses industries se sont installées au XIX<sup>e</sup> siècle, polluant ainsi le cours d'eau (rejet des effluents...). Même si un grand nombre d'industries ne sont plus présentes, le fleuve est très peu visible sur ce parcours, peu accessible et parfois assimilé à une décharge publique, à un égout à ciel ouvert.



> Canalisation de l'Huveaune (source : SIBVH)

Cependant, il existe une réelle volonté de changer cette vision et d'améliorer la qualité du fleuve et son accessibilité, notamment au travers de diverses pratiques sportives ou culturelles. Toutes les communes ont également la volonté de développer des cheminements piétonniers passant au bord de l'Huveaune.

Ainsi, en amont, la **spéléologie** se pratique dans les cavités karstiques, ainsi que le canyoning dans les Encanaux (affluent de la Vède). Cette activité pourra être amenée à se structurer et évoluer sur le territoire dans le cadre de mise en place du Parc régional de la Sainte-Baume. Ensuite, trois **AAPPMA\*** sont actives sur le territoire : L'Ecrevisse de l'Huveaune (83) ; L'Amicale de la Fario (13) ; L'Association Marseille Aubagne de Pêche (13). Leurs actions, telles qu'alevinages et repeuplement, sont aussi axées sur la découverte et l'entretien des milieux aquatiques et la mise en place de parcours de pêche pédagogique. Par un arrêté préfectoral, la pêche en vue de la consommation et de la commercialisation est interdite et réglementée sur une partie de l'Huveaune aval (contamination en dioxines et polychlorobiphényles de type dioxines (PCB-DL)).

Enfin, la pratique du **canoë-kayak** s'effectue au niveau de l'embouchure naturelle de l'Huveaune. Il y a quelques années, le club organisait des descentes de l'Huveaune en canoë mais en raison des étiages et surtout de la présence de déchets et de la méfiance du public quant à la qualité des eaux, l'activité s'est arrêtée.



> Fête de l'Huveaune à Roquevaire (source : SIBVH)

### Le saviez-vous ?

- 65 moulins ont été identifiés de Saint-Zacharie à Saint-Marcel sur l'Huveaune par l'Association Chantepierre. La moitié auraient été détruits à Marseille et une quarantaine requalifiés en bâtiments à vocation diverse (ex : le moulin Saint-Claude à Auriol en centre culturel).